



# Revue de presse hebdomadaire 26

## LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE DU 28 JUIN AU 4 JUILLET 2010

### SOMMAIRE

#### INTERNATIONAL

France  
Guinée Conakry

#### COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

PAM / UNICEF  
PTF  
Japon

#### POLITIQUE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

CSRD  
Primature  
Gouvernement  
Conseil des ministres du 1<sup>er</sup> juillet 2010  
Observatoire National des Droits de l'Homme  
Assainissement  
Observatoire National de la Communication  
Comité chargé du Fichier Electoral  
Textes fondamentaux

#### PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

CSCN  
PNDS  
MNSD  
ANDP  
SYNBANQUE  
SYNPAMINE

#### SOCIÉTÉ

Crise alimentaire  
Enseignement privé  
Éducation

#### ECONOMIE

Campagne agricole 2010

#### CULTURE ET SPORT

Traditions

## INTERNATIONAL

### France

L'ancien ministre français de la Justice et de la Culture, M. Jacques Toubon, était en visite au Niger le 27 juin, en qualité de Secrétaire général du Cinquantenaire des indépendances africaines en 2010, *Le Républicain (01/07/10)*. Durant son séjour, il a rencontré le Chef de l'Etat, le Général Salou Djibo et le Premier ministre, M. Mahamadou Danda. Au cours de ses entretiens avec le Chef de l'Etat et le Premier ministre Nigérien, ont été évoquées les initiatives que le gouvernement nigérien souhaite mettre en place, le 3 août prochain, date anniversaire de l'indépendance du Niger, a expliqué M. Toubon à sa sortie d'audience. « Cet anniversaire, nous avons pensé qu'il fallait le mettre en valeur de sorte que cet héritage que nous avons en commun devienne en fait un investissement, un capital pour l'avenir », a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Jacques Toubon a profité de sa visite pour inviter, au nom du président de la République française M. Nicolas Sarkozy, le Chef de l'Etat nigérien aux festivités du 14 juillet, à Paris.

### Guinée Conakry

4,2 millions d'électeurs guinéens ont voté pour la première fois depuis l'indépendance du pays, le 27 juin dernier, afin d'élire leur Président de la République parmi 24 candidats, rapporte *Le Républicain (01/07/10)*. « Les Guinéens sont passés de la parole à l'acte. Le regard est maintenant tourné vers le Niger où la junte au pouvoir a promis de remettre le pouvoir à un gouvernement civil le 1<sup>er</sup> mars 2011 », conclut le journal.

## COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

### PAM / UNICEF

« L'UNICEF et le PAM appellent à une mobilisation urgente de la communauté internationale pour sauver plusieurs milliers d'enfants nigériens de la mort par la malnutrition », relate *Le Républicain (01/07/10)*. Ces deux organisations ont rendu public un communiqué, le 24 juin, suite aux résultats promulgués par l'enquête annuelle concernant le phénomène de malnutrition des enfants dans le pays. L'enquête révèle une situation bien plus grave qu'elle ne paraissait encore il y a quelques semaines. Le taux de malnutrition aigüe globale concerne 16,2% des enfants de moins de 5 ans, se situant ainsi bien au dessus du seuil d'urgence de 15%. « Le seuil d'urgence est largement dépassé, les enfants traversent une situation extrêmement difficile et nous sommes très inquiets », a déclaré le représentant de l'UNICEF au Niger.

### PTF

Les représentants de la Commission Européenne, de la Belgique, du Danemark, de la France et du Luxembourg étaient réunis, le 29 juin dernier à l'hôtel Terminus en présence, du Directeur de Cabinet du Premier ministre, M. Mahamane Ousmane, pour procéder à l'évaluation de la coopération entre le Niger et les Etats donateurs, *Le Sahel (30/06/10)*. « Environ 1,071 milliard d'Euros d'aide engrangé entre 2000 et 2008, titre *Le Républicain (01/07/10)*, mais les Nigériens toujours dans l'extrême pauvreté ». Le PIB par habitant n'a pratiquement pas évolué et la croissance démographique est restée l'une des plus importantes au monde, précise l'auteur.

### Japon

« Le Japon octroie 11.607 tonnes de riz, des fonds de contrepartie pour l'achat de céréales et deux usines de décorticage de riz au Niger », *La Roue de l'Histoire (30/06/10)*. Le don de riz, d'une valeur de 4,1 milliards de Fcfa a été remis à l'OPVN, le 30 juin. Destiné à la vente à prix raisonnable, les recettes devront permettre à l'Etat nigérien de constituer des fonds de contrepartie qui sera utilisé pour exécuter les projets socio-économiques de développement, a expliqué Mme Norie Harada, 3<sup>ème</sup> Secrétaire chargée d'affaires de coopération à l'ambassade du Japon au Niger.

### CSRD

- Dans une interview accordée au site *Tamtaminfo*, le Chef de l'Etat a réitéré sa volonté de se tenir à la disposition de son pays après la période de transition : « Si je suis sollicité sur le plan international pour contribuer à la résolution de problèmes, je le ferai avec plaisir [...]. Après la transition, et comme prévu, je me retirerai », a-t-il réaffirmé. En revanche « si mes compatriotes estiment que je dois rendre des comptes pour l'action entreprise le 18 février 2010, je suis prêt à y répondre », a poursuivi le Chef de l'Etat, *Le Sahel (30/06/10)*.

- Le Général Salou Djibo a reçu en audience, le 1<sup>er</sup> juillet, le Président du Groupe de télécommunication « Airtel International » qui vient de reprendre le groupe ZAIN dans 15 pays africains dont le Niger, *Sahel Dimanche (02/07/10)*.

### Primature

Le Premier ministre, M. Mahamadou Danda a reçu en audience, le 29 juin, une délégation de l'Union Européenne conduite par Mme Carmen de la Peña, directrice en charge de l'Afrique au Ministère espagnol des Affaires Etrangères et de la Coopération. Objet de l'entretien : la sécurité et le développement dans le Sahel, ainsi que l'évaluation des besoins du Niger dans un cadre régional, *Le Sahel (30/06/10)*.

### Gouvernement

- M. Cissé Ousmane, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses a rendu visite, le 29 juin, à la CENI dans le cadre du suivi permanent du programme de travail et du chronogramme de la transition, *Le Sahel (30/06/10)*. « Le Chef de l'Etat tient à ce que tout se passe normalement, tant au niveau de la CENI que des autres institutions », a déclaré le ministre. Le bâtiment de l'ancien CESOC sera mis très prochainement à la disposition de la CENI pour résoudre le problème actuel de l'exiguïté des locaux.

- Par voie de communiqué de presse, le Ministère de la Fonction Publique et du Travail a annoncé la reprise pour les travailleurs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, du système de la journée continue, *Le Sahel (30/06/10)*. « Une décision vivement attendue par les organisations syndicales », précise *Le Républicain (01/07/10)*.

- Le Premier ministre, les membres du gouvernement et plusieurs présidents d'institutions ont participé, le 1<sup>er</sup> juillet à la Grande Mosquée de Niamey, à une séance de prière collective « contre la sécheresse », *Sahel Dimanche (02/07/10)*.

### Conseil des ministres du 1<sup>er</sup> juillet 2010

#### Ministère des Enseignement secondaires, supérieurs et de la Recherche scientifique :

Adoption de trois projets d'ordonnances portant création des établissements publics à caractères scientifiques, culturels et techniques, dénommés « Université de Maradi », « Université de Tahoua » et « Université de Zinder », afin de répondre à la demande croissante en enseignement supérieur et décongestionner l'Université Abdou Moumouni de Niamey, *Sahel Dimanche (02/07/10)*.

### Observatoire National des Droits de l'Homme

M. Abdou Dan Gallou, magistrat, a été nommé, le 25 juillet dernier, Président de l'ONDH/LF, annonce *Le Républicain (01/07/10)*. L'installation officielle de cette dernière institution de la transition devrait intervenir dans les jours qui viennent, précise le journal.

### Assainissement

- L'arrestation récente, dans l'affaire de permis miniers, de l'ancien ministre des Mines et de l'Energie, M. Mohamed Abdoulahi, de l'ancien SG du même ministère, de M. Hadiatoulaye Tandja (fils de l'ancien président) et de M. Ibrahim Hamidou, directeur de publication d'un hebdomadaire nigérien, pour

implication frauduleuse dans l'octroi de permis miniers, sonne comme un véritable désaveu des propos de l'actuel ministre des Mines, Me Souleymane Mamadou Abba, qui affirmait il y a quelques temps, que toutes les opérations relatives à l'octroi permis miniers et pétroliers s'étaient déroulées dans les règles. « On a comme l'impression qu'il manque de cohésion dans la conduite de l'action gouvernementale », commente *L'Événement (29/06/10)*.

- « Djibo Salou sème la panique », titre *Le Démocrate (30/06/10)*. Le Chef de l'Etat a assisté, le 28 juin, à la réunion de travail de la Commission nationale de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale. « Je tiens à vous dire que dans le cadre de votre travail, vous n'avez pas d'état d'âme à gérer, a-t-il affirmé. Quelque soit la personne concernée, elle doit répondre de ses actes. Il n'y a donc pas de sélections des dossiers à faire [...]. Il ne faudrait rien cacher aux Nigériens. Si vous trouvez mon nom, il faudra le signaler. Faites votre travail en toute liberté. Personne ne viendra vous inquiéter. Et si quelqu'un tente de le faire, prévenez-moi », a poursuivi le Chef de l'Etat. « Ceux qui ont de grosses sommes à payer à l'Etat et qui n'arrivent pas à le faire, saisissez leurs biens, vendez-les et mettez l'Etat dans ses droits [...] ». Selon le journal, « des têtes sont déjà tombées au sein de l'armée », première institution concernée par les investigations de la commission. Cette visite, selon *Le Républicain (01/07/10)* est un véritable « coup de fouet » à l'opération « assainissement » qui semblait piétiner jusqu'à présent. « La Commission a désormais les coudées franches, poursuit l'auteur, elle doit s'atteler au traitement des gros dossiers au lieu de s'attarder sur des menus fretins ».

- « Hélas, pour une transition de 12 mois seulement, il sera difficile de faire l'assainissement de deux Républiques à la fois », commente *Le Patriote 15 (02/07/10)*. Selon certaines sources, précise le journal, « on envisagerait de laisser aux nouvelles autorités élues la charge de traduire tous les dossiers déjà traités pour pouvoir veiller à leur correct traitement dans un contexte plus conforme à l'Etat de droit ».

## **Observatoire National de la Communication**

L'ONC a organisé, le 1<sup>er</sup> juillet, une conférence visant à expliquer aux professionnels des médias le contenu de l'ordonnance portant régime de la liberté de la presse, adoptée en Conseil des ministres le 4 juin dernier, *Sahel Dimanche (02/07/10)*. Les principales innovations contenues dans le texte portent sur la dépénalisation et la décriminalisation des délits par voie de presse, remplaçant ainsi les peines d'emprisonnement par des peines pécuniaires. « En promulguant cette ordonnance, les autorités de la transition viennent d'apporter un souffle nouveau au métier de presse et affichent leur volonté de voir s'épanouir enfin ce secteur essentiel à la bonne marche de la démocratie », commente le journal.

Si les journalistes incriminés sont incapables de payer l'amende, explique *L'Indépendant Plus (02/07/10)*, rien n'est prévu dans le nouveau texte pour empêcher la peine d'emprisonnement. De nombreuses insuffisances ont été relevées dans l'ordonnance qui, selon l'auteur, n'a pas tenu compte, de nombreuses propositions faites pendant les Etats généraux de la presse ».

## **Comité chargé du Fichier Electoral**

Le Chef de l'Etat a nommé par décret, le 28 juin, les 60 membres du Comité chargé du Fichier Electoral, dont 46 personnes issues des différents partis politiques, 2 représentants du Cabinet du Premier ministre, 2 représentants de l'Institut National de la Statistique, 2 représentants de l'Institut Géographique du Niger, 4 représentants du Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses, 2 représentants de la cellule informatique de la CENI ainsi que 2 rapporteurs, *Le Sahel (30/06/10)*. Selon *Le Patriote 15 (02/07/10)*, le comité comprendra en tout près de 5.000 personnes dans sa totalité, y compris les agents électoraux.

## **CENI**

« 206 commissions administratives ont été mises en place pour assurer la collecte et la centralisation des informations liées aux opérations électorales », rapporte *Le Patriote 15 (02/07/10)*. Le journal précise que des commissions consulaires seront installées prochainement dans toutes les représentations diplomatiques du Niger pour permettre aux Nigériens de l'extérieur de voter. Avec 7 scrutins à organiser, la CENI pourrait avoir besoin de « 30 à 40 milliards de Fcfa sinon plus, compte tenu de la lourdeur et de la complexité de chaque opération ».

## Textes fondamentaux

« La nouvelle constitution, qui est pour le moment au centre des discussions politiques, ne fait pas l'unanimité des partis [...]. Il n'est donc pas exclu que certains partis optent pour une campagne référendaire pour le NON », affirme *Le Tempo (30/06/10)*. Le journal dénonce un manque de collaboration entre les autorités actuelles et les partis politiques nigériens, jamais connu lors des précédentes périodes de transition.

## Elections

« Grosses incertitudes sur les alliances politiques », titre *La Roue de l'Histoire (30/06/10)*. Les deux alliances en présence avant le coup d'Etat devraient se maintenir jusqu'aux prochaines élections. Pourtant dans les deux camps, certains partis n'ont pas encore totalement adhéré à cette idée. Côté CFDR, une partie de la CDS de Mahamane Ousmane semble se détacher progressivement au profit d'une alliance avec plusieurs partis de l'AFD/R, dont le MNSD de Seyni Oumarou. Dans le camp adverse, plusieurs partis prévoient de quitter l'AFD/R pour rejoindre la CFDR ou une troisième alliance qui serait, selon le journal, en gestation. « Tout sera clair ou presque à partir du 17 juillet, date retenue par la CFDR pour la signature d'un pacte d'alliance en vue des prochaines échéances électorales », précise l'auteur. « Cette conférence déterminera certainement la dimension politique réelle de la CFDR, poursuit *Le Patriote 15 (02/07/10)*, sa capacité réelle d'unité et de solidité ». D'une manière générale, les défections enregistrées de part et d'autre sont plus ou moins équilibrées et ne changeront pas véritablement les données en présence », affirme le journal dans un autre article.

## Fiscalité

Le ministre de l'Economie et des Finances et le Directeur général des impôts ont présidé, en début de semaine, l'ouverture de l'atelier de validation du projet de code général des impôts, *Le Patriote 15 (02/07/10)*. Outre une meilleure visibilité de la trajectoire empruntée par l'argent récolté, le nouveau code devrait permettre une meilleure intégration de la politique fiscale nigérienne sur le plan international et surtout régional.

## PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

### CSCN

La Coordination de la Société Civile Nigérienne, conduite par M. Mahaman Hamissou, organisera un meeting suivi d'une marche, le 10 juillet prochain, pour souligner, une nouvelle fois, les faiblesses du code électoral, exiger le traitement de certains dossiers relatifs à l'assainissement et trouver des solutions au traitement des déguerpis de la commune III de Niamey, annonce *Le Canard Déchaîné (28/06/10)*.

### PNDS

« Nous pensons que nous n'avons pas tort de croire que notre heure, à nous aussi, est venue », a déclaré M. Mohamed Bazoum, n°2 du parti, répondant à une question relative à l'issue des prochaines élections présidentielles, *Alternative (30/06/10)*. « Nous avons eu un comportement qui nous a donné davantage de crédibilité aux yeux de l'opinion. Nous pensons, pour ainsi dire, que nous serons payés en retour par un accroissement de suffrages portés sur la personne de Mahamadou Issoufou et du parti de façon générale ».

### MNSD

« La conquête s'annonce difficile pour Hama », titre *La Roue de l'Histoire (30/06/10)*. Selon le journal, le partage des cadres entre le MNSD et le MODEN Lumana est pratiquement terminé : « il reste pour l'instant en faveur du vieux parti, le MNSD », affirme l'auteur. En dehors de la section de Diffa qui a connu bon nombre de désistements en faveur du Lumana, sur fond de contentieux entre les cadres de la région et le président de section M. Ibrahim Foukori, « le MNSD restera un parti dominant au Niger », affirme *Opinions (30/06/10)*.

## ANDP

M. Moussa Moumouni Djermakoye a été élu président du parti à l'issue du Congrès organisé les 19 et 20 juin à Niamey. Succédant ainsi à son frère, décédé en juin 2009 alors qu'il participait à une marche contre le tazartché, le nouveau président a suscité la méfiance de certains militants qui craignaient encore il y a quelques temps, que leur parti ne se transforme en patrimoine familial, explique *Transparence (01/07/10)*. « Tout au long du processus ayant conduit au Congrès, les trois candidats, à savoir MM. Amadou Nouhou, Ali Seini Gado et moi-même, ont solennellement pris l'engagement de poursuivre ensemble, dans la communion des cœurs et des esprits, l'œuvre du Président fondateur [...] Nous sommes fermement engagés à travailler [ensemble] pour le renforcement et la cohésion du parti », a déclaré M. Moussa Moumouni Djermakoye dans un entretien accordé à *Sahel Dimanche (02/07/10)*.

## SYNBANQUE

Les agents des banques de Niamey et de l'intérieur du pays ont observé deux jours de grève, les 28 et 29 juin derniers, pour revendiquer l'harmonisation de leur traitement salarial, d'un établissement à l'autre, *Le Républicain (01/07/10)*.

## SYNPAMINE

S'exprimant sur l'inspection d'Etat en cours au Ministère des Mines et de l'Energie, le Syndicat National du personnel de l'administration des Mines et de l'Energie a publiquement encouragé le CSRD « dans sa dynamique de moralisation du secteur », annonce *Sahel Dimanche (02/07/10)*. Les agents du ministère affirment être « disposés à apporter leur contribution dans le combat devant permettre la moralisation du secteur des mines et de l'énergie », exhortant toutefois les autorités à ne pas « se focaliser uniquement sur les agents du ministère qui sont, dans leur quasi-totalité, étrangers aux affaires faisant l'objet des investigations ». Le SYNPAMINE « encourage le CSRD à aller jusqu'au bout de la dynamique ainsi enclenchée qui permettra de traquer les coupables, quelles que soient leurs positions, afin d'éviter une politique de deux poids deux mesures ».

## SOCIETE

### Crise alimentaire

Le Colonel Abdoukarim Goukoye, président de la Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire, a officiellement lancé, le 28 juin à Batama Béri (Commune rurale de Farwel ; département de Loga), le Programme de réponse à la crise alimentaire, financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et géré par les ONG *Catholics Relief Services (CRS)*, *Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE)* et *Helen Keller International*, *Le Sahel (30/06/10)*. Le programme de réponse à la crise alimentaire 2010 au Niger soutient particulièrement les populations des régions de Dosso, Zinder, Tahoua, Tillabéri et Maradi. Grâce au financement de 2,154 millions de dollars (1,150 milliard de Fcfa), destiné à environ 100.000 bénéficiaires, en majorité des femmes et d'enfants.

### Enseignement privé

Suite à l'inspection ordonnée dans le secteur de l'enseignement supérieur privé par le Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche scientifique, 17 établissements ont été fermés provisoirement ou définitivement à Niamey et 17 autres ont reçu des avertissements relatifs au constat de graves irrégularités, rapporte *Transparence (01/07/10)*. Plusieurs inspections devraient être prochainement diligentées à l'intérieur du pays, poursuit le journal.

### Education

« Les résultats du baccalauréat commencent à tomber ! », titre *La Roue de l'Histoire (30/06/10)*. Le journal annonce un taux de réussite provisoire variant de 20% à 30 % à l'intérieur du pays et de 20% à 36% à Niamey.

## ECONOMIE

### Campagne agricole 2010

« Poursuite des semis avec des pluies faibles à modérées », annonce *Le Républicain (01/07/10)*.

### NIGELEC

« Rupture prolongée du courant électrique dans six localités de la région de Tahoua : des associations de la société civile de Tahoua portent plainte contre la Nigelec », annonce *L'Indépendant Plus (02/07/10)*. Après plus d'une dizaine de jours de délestage quasi-permanent, la ligne alimentant les localités de Tahoua, Illéla, Tamaské, Keita, Bouza et Abalak en provenance du Nigeria a été rétablie. Les populations ont demandé des compensations à la société pour les nombreuses pertes occasionnées et le ralentissement de leurs activités professionnelles.

## CULTURE ET SPORT

### Traditions

Les autorités de Niamey ont annoncé une série de réformes visant la réduction des dépenses occasionnées par les cérémonies de mariage, rapporte l'ensemble de la presse. En tout et pour tout, le coût d'un mariage ne devra guère dépasser les 200.000 Fcfa. D'autres mesures ont été prises pour règlementer les festivités. Les cortèges de voitures à travers la capitale seront désormais interdits, ainsi que les bâches dressées sur la voie publique et les uniformes imposés aux invités, *Transparence (01/07/10)*. « Pour accompagner la mesure, les administrateurs de la CUN ont promis une réduction de 50% sur le prix des parcelles aux 100 premiers couples qui se marieront conformément aux nouvelles mesures », précise *La Roue de l'Histoire (30/06/10)*. « Faudra-t-il mettre un policier derrière chaque mariage pour réguler les dépenses et diriger les cortèges? Soyons sérieux ! Des camions bloquent, depuis des décennies, le trafic automobile dans la ville de Niamey alors qu'une loi interdit leur stationnement en centre-ville », ironise *La Hache Nouvelle (01/07/10)*.